



UNIVERSITE D'ARTOIS ARRAS,

le 7 mars 2011

Secrétariat de Présidence
Madame CREPIN Florence à
Té1. 03 21 60 37 95
Fax 03 21 60 37 88
Courriel : florence.crepin@univ-artois.fr
Réf. : CM/LI(FC/1 1-

Le Président de l'Université d'Artois

Objet : Votre affectation à l'Université d'Artois à titre provisoire

Monsieur, Cher collègue,

Dans le contexte de la mise en place de la mastérisation de la formation des maîtres, vous avez bénéficié en 2010-2011 d'une affectation provisoire à l'Université d'Artois.

Celle-ci ne pourra malheureusement pas être reconduite à la rentrée prochaine, et je tenais à vous en informer dès maintenant, comme j'en ai également informé les services de Madame le Recteur de l'Académie de Lille dans le cadre de leur préparation de la rentrée scolaire 2011.

Je tiens ici à vous remercier personnellement, au nom de l'Université d'Artois et de son école interne IUFM, pour l'investissement et le précieux concours que vous avez apportés à la formation des maîtres. En tant que de besoin à la rentrée prochaine, je souhaite pouvoir continuer à faire appel à votre collaboration en qualité de chargé d'enseignement vacataire, et le cas échéant je me permettrai de vous solliciter en ce sens.

Avec mes remerciements renouvelés, je vous prie de croire, cher collègue, en l'assurance de ma considération distinguée

Christian MORZEWSKI,

SERVICES CENTRAUX
9 RUE DU TEMPLE -BP 10665 -62030 ARRAS CEDEX
Té1. 03 21 60 37 00 -Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr